

MEDIA 6 SA

Comptes sociaux au 30 septembre 2012

RAPPORT FINANCIER

DE L'EXERCICE 2011/2012

CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2012

1 - RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 JANVIER 2013 RELATIF AUX COMPTES SOCIAUX DE MEDIA 6 SA ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2012

a) Activité de l'exercice

Le chiffre d'affaires a représenté 6 269 K€, en diminution de 6.5 % par rapport à l'exercice précédent. Il correspond essentiellement à des prestations de services refacturées aux différentes filiales du Groupe. Le total des charges et autres produits d'exploitation de l'exercice s'est établi à -5 682 K€, en diminution de 9,1 % sur l'année dernière.

Le résultat d'exploitation s'est ainsi élevé à 587 K€ contre 456 K€ pour le précédent exercice.

Le résultat financier est de -2 875 K€ contre 746 K€ l'année précédente comprend notamment 3 061 K€ de dividendes perçus (3 845 K€ pour le précédent exercice) ainsi que les dépréciations de titres de participation dans les sociétés MEDIASIXTE BOIS pour 3 458 K€ et MEDIA 6 PRODUCTION PLV pour 9 756 K€ et la reprise de la dépréciation nette des comptes courants pour 7 222 K€.

Le résultat fiscal du Groupe intégré est bénéficiaire pour un montant de 2 094 K€. Ce résultat sera imputé à hauteur de 1 656 K€ sur le report en avant dégagé en 2011, le solde de 438 K€ sera payé par divers crédits d'impôt pour 9 K€ et par imputation sur la créance de carry back dégagée en 2010 pour 429 K€.

Le résultat net de l'exercice est une perte de -1 627 K€.

b) Faits caractéristiques de l'exercice

En février 2012, la société a racheté le reste des titres de la société MEDIA 6 DESIGN qui est par conséquent désormais détenue à 100%.

En juillet 2012, la société, actionnaire unique de la société MEDIA 6 PRODUCTION PLV, a décidé de réduire le capital social de la filiale à 0 € par imputation des pertes, de procéder à une augmentation de capital d'un montant de 9 756 549 € par émission de 9 756 549 actions entièrement souscrites par notre société en compensation du compte courant et enfin de procéder à une réduction du capital social en apurant le poste « Report à Nouveau » de 8 756 549 €. La réduction de capital est réalisée par regroupement des 8 756 549 actions existantes en 1 000 000 actions nouvelles de 1 euro chacune.

c) Evènements postérieurs à la clôture

Néant

d) Affectation du résultat

L'exercice comptable se solde par un résultat net déficitaire de 1 626 509 € qu'il est proposé d'affecter intégralement au poste « Report à Nouveau ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il conviendra de prendre acte que les dividendes nets distribués au titre des trois exercices précédents ont été :

Exercice	Dividende net par action
30/09/2009	0 €
30/09/2010	0 €
30/09/2011	0 €

e) Activité en matière de recherche et développement

Néant.

f) Dépenses visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous devons porter à votre connaissance le montant des dépenses visées à l'article 39-4 du même Code, et l'impôt sur les sociétés correspondant. Pour l'exercice écoulé, les montants sont les suivants :

- Dépenses concernées 19 811 €
- Impôt sur les sociétés correspondant 6 604 €

g) Informations concernant les conventions et engagements réglementés avec des sociétés liées

Nous vous invitons à prendre connaissance du rapport sur les conventions et engagements réglementés des Commissaires aux Comptes, concernant les conventions visées par les dispositions des articles L 225-40 et suivant du Code de Commerce, avant de les soumettre à votre approbation.

h) Délais de paiement

En application des dispositions de la l'article L 441-6-1, alinéa 1 du code de commerce, issu de la loi du 4 août 2008, et de l'article D 441-4 du même code, nous devons vous indiquer les délais de paiement des fournisseurs au titre des deux derniers exercices.

Fournisseurs	Total au 30/09/11	Echu	Non échu Total	Non échu < 30j	Non échu entre 30j et 60j	Non échu > 60j
Fournisseurs Tiers	286 280	32 080	254 200	248 702	4 672	826
Fournisseurs Groupe	48 214		48 214	8 796	39 418	0
Total Fournisseurs	334 494	32 080	302 414	257 498	44 090	826

Fournisseurs	Total au 30/09/12	Echu	Non échu Total	Non échu < 30j	Non échu entre 30j et 60j	Non échu > 60j
Fournisseurs Tiers	308 129	51 236	256 893	253 367	3 526	0
Fournisseurs Groupe	95 056		95 056	85 761	9 295	0
Total Fournisseurs	403 185	51 236	351 949	339 128	12 821	0

COMPTES SOCIAUX DE MEDIA 6 SA AU 30 SEPTEMBRE 2012**2.1 BILAN au 30 septembre 2012 (Valeurs en K€)**

ACTIF	Notes annexes	Exercices	
		Sept. 2011	Sept. 2012
Immobilisations incorporelles	1	44	86
Immobilisations corporelles	1	249	172
Immobilisations financières	1	27 940	24 362
ACTIF IMMOBILISE		28 233	24 620
Clients et comptes rattachés	2	1 018	1 070
Autres créances et comptes de régularisation	2	15 955	19 189
Valeurs mobilières de placement	4	4 815	24
Disponibilités		2 713	5 567
ACTIF CIRCULANT		24 501	25 850
TOTAL ACTIF		52 734	50 470

PASSIF	Notes annexes	Exercices	
		Sept. 2011	Sept. 2012
Capital	5	11 296	11 296
Réserves		23 077	25 412
Résultat de l'exercice		2 335	(1 627)
Provisions réglementées		29	47
CAPITAUX PROPRES		36 737	35 128
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	6	328	334
Emprunts et dettes financières	7	1 964	1 870
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		334	403
Autres dettes et comptes de régularisation	3	13 371	12 735
DETTES		15 669	15 008
TOTAL PASSIF		52 734	50 470

2.2 COMPTE DE RESULTAT au 30 septembre 2012 (Valeurs en K€)

	Notes annexes	Exercices	
		Sept. 2011	Sept. 2012
Chiffre d'affaires		6 706	6 269
Achats et charges externes		(2 334)	(2 309)
Impôts, taxes et versements assimilés		(220)	(215)
Charges de personnel		(3 399)	(3 009)
Dotations nettes amort. et prov. d'exploitation		(257)	(113)
Autres charges et produits d'exploitation		(40)	(37)
Total des charges et autres produits d'exploitation		(6 250)	(5 683)
RESULTAT D'EXPLOITATION		456	586
Résultat financier	8	746	(2 875)
RESULTAT COURANT		1 202	(2 289)
Résultat exceptionnel	9	523	13
Impôt sur les résultats	10	610	649
RESULTAT NET		2 335	(1 627)

3 - ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Règles et méthodes comptables

La société MEDIA 6 SA n'a pas d'activité industrielle ou commerciale propre. Depuis le 1^{er} octobre 2004, elle a toutefois repris l'activité de la société MEDIA 6 GESTION à la suite d'une transmission universelle de patrimoine. MEDIA 6 SA regroupe ainsi les services communs et généraux des sociétés du Groupe. Elle assume en conséquence les obligations juridiques et financières, et fournit les prestations de services corrélatives aux sociétés du Groupe notamment dans les domaines suivants : service commercial, communication, informatique, structure de direction. En outre, MEDIA 6 SA gère et assume des charges de diverses natures, dès lors qu'elles bénéficient directement ou indirectement aux sociétés du Groupe.

Afin que chaque filiale assume l'ensemble des charges qui lui incombent, il a été convenu que les frais engagés par MEDIA 6 SA soient refacturés aux filiales, assortis d'une majoration destinée à assurer la rémunération des capitaux investis. Les modalités de détermination de la quote-part de chaque société filiale font l'objet de conventions de prestations de services pour chaque filiale.

Principes généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ♦ continuité d'exploitation
- ♦ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- ♦ indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Méthodes comptables utilisées

a) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond à la refacturation avec marge des coûts supportés pour l'ensemble du Groupe. Ces coûts comprennent les frais de 1^{ère} catégorie directement affectables aux filiales (salaires des commerciaux ou des employés administratifs travaillant pour leur compte, surfaces privatives de locaux, honoraires spécifiques, etc...) et des frais de 2^{ème} catégorie non directement affectables répartis en tenant compte du poids relatif des filiales dans le Groupe.

b) Immobilisation incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Ce poste est constitué essentiellement de logiciels et autres droits similaires.

- amortissement comptable : 3 ans linéaire
- amortissement fiscal : 1 an linéaire

d) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes (L=linéaire ; D=dégressif ; E= exceptionnel) :

Immobilisations corporelles	Amortissements	Amortissements
	Comptable	Fiscal
Installations techniques, mat outillage	L 5 ans	D 5 ans
Installations Agencements Aménagements	L 5 à 8 ans	L 5 à 8 ans
Matériel de transport	L 4 ans	L 4 ans
Matériel de bureau et informatique	L 3 à 5 ans	L/D 3 à 5 ans
Mobilier	L5 ans	L 5 ans

e) Titres de participation

La valeur brute des titres de participation figure au bilan pour leur coût d'acquisition. Le prix d'acquisition des titres de participation tient compte du prix payé lors de l'acquisition et des éventuels compléments de prix variables, fonction de l'activité et des résultats futurs de la société acquise. Ces compléments de prix à payer sont inscrits en titres de participation en contrepartie du poste dettes sur immobilisations.

Lorsque l'environnement économique et/ou des changements significatifs défavorables ont conduit l'entreprise acquise à réaliser un chiffre d'affaires et des résultats significativement en deçà des hypothèses retenues lors de l'acquisition, une dépréciation exceptionnelle des titres de participation est comptabilisée.

La valeur d'utilité des titres est alors déterminée au cas par cas pour chaque filiale. Cette valeur est définie en tenant compte de la quote-part de situation nette détenue, retraitée des plus ou moins-values latentes de chaque société ainsi que des perspectives de résultats futurs. Une provision sur titres est constatée lorsque cette valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable des titres.

Lorsque la valeur d'utilité devient négative, les créances détenues sur la filiale concernée sont également dépréciées et une provision pour risques et charges complémentaire peut également être constatée si cela est nécessaire.

e) Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale historique. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur enregistrée en comptabilité.

f) Provisions pour risques et charges

Elles sont constituées par :

- des provisions pour indemnités de fin de carrière : 136 512 €
- des provisions pour litiges salariaux : 197 425 €

Les provisions pour indemnités de fin de carrière sont calculées personne par personne et selon les dispositions de la convention collective. Elles tiennent compte de l'ancienneté des salariés et de la probabilité de leur présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite. Le taux d'actualisation retenu pour le calcul est de 2.91 % au 30 septembre 2012 (Source taux iBoxx Corporates AA)

Les provisions pour litiges sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressource nécessaire à l'extinction de l'obligation.

4 - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Note 1 : Immobilisations (Valeurs en K€)

Tableau de variation

	Solde au 30/09/11	Acquis. / Dotations	Sorties / Reprises	Solde au 30/09/12
VALEURS BRUTES				
Immobilisations incorporelles	568	60		628
Immobilisations corporelles	872	13		885
Autres participations	29 843	9 761		39 604
Prêts et autres immob. financières	1 484	76	(9)	1 551
Immobilisations financières	31 327	9 837	(9)	41 155
TOTAL VALEURS BRUTES	32 767	9 910	(9)	42 668
AMORTISSEMENTS, PROVISIONS				
Immobilisations incorporelles	(524)	(18)		(542)
Immobilisations corporelles	(623)	(90)		(713)
Autres participations	(3 134)	(13 214)	1	(16 347)
Prêts et autres immob. financières	(253)	(193)		(446)
Immobilisations financières	(3 387)	(13 407)	1	(16 793)
TOTAL AMORT. ET PROVISIONS	(4 534)	(13 515)	1	(18 048)
VALEURS NETTES	28 233	(3 605)	(8)	24 620

Au 30/09/2012 les titres de participation comprennent 230 684 actions propres MEDIA 6 SA enregistrées pour 1 551 K€ dont 13 820 actions acquises au cours de l'exercice pour un montant total de 75 K€, au cours moyen d'achat de 5,40 € dans le cadre du programme de rachat adopté lors de l'AGM du 28 mars 2012.

Le cours moyen du titre MEDIA 6 pendant le mois de septembre 2012 s'est élevé à 4,79 €. La valeur économique des 230 684 actions auto détenues est de 1 105 K€. Cette valeur étant inférieure à la valeur comptable, il a été constaté une dotation complémentaire pour dépréciation d'un montant de 193 K€. Au 30/09/2012, le montant total de la dépréciation est de 446 K€.

Note 2 : Clients et comptes rattachés, autres créances et comptes de régularisation

Clients et comptes rattachés

Au 30 septembre 2012, les clients et comptes rattachés concernent essentiellement des sociétés du Groupe. L'ensemble de ces créances est à moins d'un an.

Autres créances et comptes de régularisation (Valeurs en K€)

Désignations	Valeurs nettes 30/09/11	Valeurs nettes 30/09/12
Comptes courants Groupe et associés	13 410	17 214
Créances diverses	2 491	1 935
Charges constatées d'avance	54	40
TOTAUX	15 955	19 189

Les créances diverses comprennent des créances d'impôt (carry back et crédit d'impôt apprentissage) remboursables ou imputables à plus d'un an pour un montant de 1 075 K€.

Une reprise partielle de la dépréciation à caractère financier a été constatée sur les comptes courants de MEDIA 6 PRODUCTION PLV pour un montant de 7 166 K€ et de MEDIA 6 ROMANIA pour 59 K€.

Note 3 : Autres dettes et comptes de régularisation (Valeurs en K€)

Désignations	Valeurs au 30/09/11	Valeurs au 30/09/12
Comptes courants Groupe et associés	11 913	11 426
Etat : dettes fiscales	143	148
Autres dettes	1 315	1 161
TOTAUX	13 371	12 735

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an.

Note 4 : VMP et autres placements (Valeurs en K€)

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées initialement au coût d'acquisition, puis à chaque clôture à la juste valeur correspondant à la valeur du marché.

Toutes les valeurs mobilières de placement ont été classifiées en équivalents de trésorerie.

Les titres de placement comprennent au 30/09/2012, 5 068 actions MEDIA 6 pour un montant de 26 K€.

Le cours moyen du titre MEDIA 6 pendant le mois de septembre 2012 s'est élevé à 4.79 €. La valeur économique des 5 068 actions auto détenues est de 24 K€. Cette valeur étant supérieure à la valeur comptable au 30/09/2011, il a été constaté une reprise partielle de la dépréciation d'un montant de 2 K€.

MEDIA 6 SA a poursuivi ses opérations d'achat et ventes de ses propres actions au cours de l'exercice dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec la société de Bourse TSAF pour assurer la régulation du cours de l'action MEDIA 6 et sa cotation en continu. Ces titres ne sont pas destinés à être conservés durablement.

VMP et autres placements	30/09/11	30/09/12
Actions propres	29	24
Sicav et FCP monétaires	4 786	
Valeur comptable (évaluée à la valeur du marché)	4 815	24

Note 5 : Capital social

Le capital social de 11 296 K€ est constitué de 3 530 000 actions d'une valeur nominale de 3,20 €.

Variation des capitaux propres (Valeurs en K€)

<u>Situation à l'ouverture de l'exercice au 30/09/2011</u>	
Capitaux propres avant distribution sur résultat antérieurs	36 737
Distribution sur résultats antérieurs	
Capitaux propres après distribution sur résultats antérieurs	36 737
<u>Variation en cours d'exercice</u>	
Résultat de l'exercice	(1 627)
Amortissements dérogatoires	18
<u>Situation à la clôture de l'exercice au 30/09/2012</u>	
Capitaux propres avant répartition	35 128

Le Conseil d'administration n'a pas attribué au cours de l'exercice écoulé de plans d'options d'achats d'actions de la société.

Note 6 : Provisions pour risques et charges (Valeurs en K€)

Désignations	30/09/11	Augm. Dotat.	Diminution		30/09/12
			Utilisat.	Reprise	
Provisions indemnités de fin de carrière	141	137		(141)	137
Provisions pour litiges	187	10			197
Total provisions risques et charges	328	147		(141)	334

Indemnités de fin de carrière

Le risque de départ en retraite est provisionné dans les conditions suivantes :

Salariés concernés	tous les salariés en CDI
Date départ à la retraite	60 à 67 ans pour tous les salariés
Base	Indemnité conventionnelle de départ en retraite
Probabilité du risque	jusqu'à 40 ans d'âge ⇒ de 1,5% à 15% de risque de 41 ans à 50 ans d'âge ⇒ de 18% à 45% de risque de 51 ans à 60 ans d'âge ⇒ de 50% à 100% de risque
Taux moyen revalorisation des salaires	1%
Taux moyen charges soc. patronales	45%
Actualisation	4,61% au 30/09/11 et 2,91% au 30/09/12 (Source Taux iBoxx Corporates AA)

Cette provision est destinée à faire face aux engagements correspondant à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite. Elle résulte d'un calcul effectué selon une méthode prospective prenant en compte l'ancienneté, l'espérance de vie et le taux de rotation du personnel, ainsi que des hypothèses de revalorisation et d'actualisation.

Note 7 : Emprunts et dettes financières divers

Information sur les clauses dites de défaut au sein des contrats d'emprunt

Par principe, au sein du Groupe, les emprunts auprès des établissements de crédit sont contractés par MEDIA 6 SA. Pour l'acquisition du nouveau siège social, le Groupe a emprunté la somme de 4 000 K€ au travers de sa filiale MEDIASIXTE BOIS DE LA PIE. D'autres exceptions concernent des reliquats d'emprunts qui ont été souscrits par certaines filiales préalablement à leur acquisition par MEDIA 6 SA.

Le 30 juillet 2012, la société MEDIA 6 a souscrit un nouvel emprunt de 750 K€ à taux variable chez HSBC pour financer des investissements industriels (acquisition d'une presse à imprimer).

Au 30 septembre 2012, les emprunts et dettes financières s'élevaient à 1 870 K€, dont 851 K€ à moins d'un an (dont 41 K€ de banques créditrices) et le solde soit 1 019 K€ entre un et cinq ans.

Les banques insèrent habituellement dans leurs contrats des clauses dites de défaut qui en cas d'évolution défavorable de certains ratios financiers peuvent entraîner notamment une accélération de l'exigibilité du passif financier concerné ou une augmentation du coût du financement supporté par l'emprunteur.

Clauses de défaut relatives aux emprunts auprès des établissements de crédit

Encours résiduel utilisable ou utilisé au 30/09/2012		Échéance	Clauses de défaut en cas d'évolution défavorable de certains ratios financiers
Emprunts à moyen terme			
MEDIA 6 SA Emprunt 2 000 K€ Souscrit en juin 2009 Durée : 20 trimestres	823 K€	05/07/14	Exigibilité anticipée si non respect des conditions suivantes sur la base des comptes consolidés annuels : • Fonds propres / Total bilan > 35% • (Total dettes LMT + crédit bail retraité) / Fonds propres < 3 • Frais financiers (corrigés du crédit bail) / EBE < 20% • Trésorerie nette positive
MEDIA 6 SA Emprunt 1 420 K€ Souscrit en juin 2009 Durée : 20 trimestres	250 K€	22/05/13	Exigibilité anticipée si non respect des conditions suivantes sur la base des comptes consolidés annuels : • Fonds propres > ou = à 24 000 K€ • (Total dettes LMT + crédit bail retraité) / Fonds propres < 1 • (Total dettes LMT + crédit bail retraité) / CAF < 4 • Frais financiers (corrigés du crédit bail) / EBE < 30%
MEDIA 6 SA Emprunt 750 K€ Souscrit en juillet 2012 Durée : 20 trimestres	750 K€	05/08/17	
TOTAL	1 823 K€		

L'examen de ces clauses de défaut et des conditions de leur application détaillées ci-dessus ne fait pas apparaître de probabilité d'occurrence des faits générateurs propres à chacune d'entre elles à la clôture des comptes au 30 septembre 2012.

Note 8 : Résultat financier (Valeurs en K€)

Désignations	Valeurs au 30/09/11	Valeurs au 30/09/12
Dividendes perçus	3 845	3 061
Intérêts et charges nets	133	246
Abandon de créances en faveur de filiales	(1 500)	
Provision pour dépréciation des titres	(72)	(13 404)
Provisions pour Compte Courant	(1 660)	7 222
TOTAUX	746	(2 875)

La société a constaté une dépréciation supplémentaire du compte titre de MEDIA 6 PRODUCTION PLV d'un montant de 9 756 K€ et une dépréciation partielle du compte titre de MEDIASIXTE BOIS d'un montant de 3 458 K€.

La société a constaté une reprise partielle de la dépréciation du compte courant de MEDIA 6 PRODUCTION PLV d'un montant de 7 166 K€ et une reprise totale de la dépréciation du compte courant de MEDIA 6 ROMANIA d'un montant de 59 K€.

Note 9 : Résultat exceptionnel (Valeurs en K€)

Désignations	Valeurs au 30/09/11	Valeurs au 30/09/12
Provisions règlementées	7	(18)
Résultat de cession participations et immob. corp.	529	(4)
Divers	(13)	35
TOTAUX	523	13

Note 10 : Impôt sur les résultats (Valeurs en K€)

Désignations	Valeurs au 30/09/11	Valeurs au 30/09/12
Impôt sur résultat courant	206	(54)
Impôt sur résultat exceptionnel à court terme	1	(5)
Variation d'impôt liée à l'intégration fiscale	403	708
TOTAUX	610	649

Le Groupe MEDIA 6 intégré fiscalement a dégagé un bénéfice d'un montant de 2 094 K€.

Note 11 : Effectifs

Au 30/09/2012, MEDIA 6 SA emploie 29 personnes dont :

- cadres / maîtrise : 93%
- employés : 7%

Note 12 : Droit Individuel à la Formation (DIF)

Au 30 septembre 2012, le nombre d'heures dues au titre du DIF s'élevait à 1 958.

Note 13 : Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

Note 14 : Engagements hors bilan**Cautions accordées par MEDIA 6 SA**

La société MEDIA 6 SA s'est portée caution auprès de la Banque Nationale du Canada de la filiale COULEUR 6 INC à Montréal pour 10 000 dollars canadiens, soit 8 K€ au 30 septembre 2012 pouvant être portés après accord préalable de MEDIA 6 SA jusqu'à 100 000 dollars canadiens, soit 79 K€ le cas échéant.

La société MEDIA 6 SA s'est portée caution au profit des organismes de crédit bail immobilier Fructicomi et Slibail, à raison d'un contrat de crédit bail immobilier conclu avec la filiale MEDIASIXTE BOIS, concernant un terrain et un bâtiment industriel situés à Sainte-Pazanne (44680). Au 30 septembre 2012, l'engagement résiduel sur ce contrat représente 224 K€.

La société MEDIA 6 SA s'est portée caution au profit de la société de crédit bail immobilier Bail Entreprises, à raison d'un contrat de crédit immobilier conclu avec la filiale MEDIASIXTE ALDIGE, concernant un terrain et un bâtiment industriel situés à Machecoul (44270). Au 30 septembre 2012, l'engagement résiduel sur ce contrat représente 73 K€.

La société MEDIA 6 SA s'est portée caution au profit de la banque HSBC, à raison d'un emprunt contracté par la filiale MEDIASIXTE BOIS DE LA PIE, concernant un terrain et un bâtiment industriel situés à Tremblay en France (93290). Au 30 septembre 2012, l'engagement résiduel sur ce contrat représente 861 K€.

La société MEDIA 6 SA s'est portée caution au profit de la banque Caisse d'Epargne et de Prévoyance Ile-de-France Paris, à raison de deux emprunts contractés par la filiale MEDIASIXTE BOIS DE LA PIE, concernant un terrain et un bâtiment industriel situés à Tremblay en France (93290). Au 30 septembre 2012, l'engagement résiduel sur ces contrats représente 955 K€.

La société MEDIA 6 SA s'est portée caution en garantie d'une caution de restitution d'acompte délivrée par HSBC France en faveur de la société MEDIA 6 ASIA PRODUCTION Ltd pour un montant de 700 000 dollars US. Cet engagement reste en vigueur jusqu'au 31 octobre 2012.

Note 15 : Autres informations**Rémunération des mandataires sociaux**

La rémunération nette versée aux mandataires sociaux de façon directe ou indirecte pour l'exercice écoulé s'est élevée à 761 K€. Elle était de 774 K€ pour le précédent exercice.

Compléments de prix (ex-ARTIUM et ARTIUM PRODUCTION Ltd)

En application du protocole d'accord du 15 avril 2009 et compte tenu des résultats enregistrés aux 30 septembre 2010, 2011 et 2012 sur les sociétés MEDIA 6 ASIA PRODUCTION Ltd et ARTIUM PRODUCTION Ltd, il n'a pas été constaté de complément de prix pour ces sociétés.

Relations avec les entreprises liées (Valeurs en K€)

Actif immobilisé	Participations	39 377
	Dépôts et cautionnements	néant
Actif circulant	Clients et comptes rattachés	1 065
	Autres créances et cptes de régularisation	17 916
Emprunts et dettes financières	Emprunts d'actions	néant
Dettes	Fournisseurs et comptes rattachés	95
	Autres dettes	11 798
Produits d'exploitation	Refacturations de prestations de services	6 269
	Autres produits	1
Charges d'exploitation	Locations immobilières	(504)
	Autres charges	(68)
Produits financiers	Intérêts de comptes courants reçus	245
	Revenus des titres de participations	3 061
Charges financières	Intérêts des comptes courants versés	(56)
	Abandon de créances	

Convention d'intégration fiscale

Les sociétés du Groupe MEDIA 6 dont la liste suit sont placées sous le régime français de l'intégration fiscale. La société MEDIA 6 SA est la société tête du Groupe en intégration fiscale. Les économies d'impôt réalisées ou les charges nettes d'impôt supportées globalement à raison de l'intégration fiscale sont appréhendées immédiatement par la société MEDIA 6 SA. Les économies ou charges d'impôt résultant des ajustements apportés à l'ensemble du Groupe en intégration fiscale sont définitivement acquises ou supportées par la société mère MEDIA 6 SA.

Au 30 septembre 2012, la société a enregistré à ce titre une économie d'impôt de 361 K€.

Sociétés en intégration fiscale au 30/09/2012

MEDIA 6 SA
 MEDIA 6 AGENCEMENT SHOP FITTINGS
 MEDIA 6 PRODUCTION METAL
 MEDIA 6 PRODUCTION PLV
 ALDIGE
 MEDIA 6 AGENCEMENT
 MEDIA 6 DESIGN
 MEDIASIXTE (SCI)
 MEDIASIXTE ALDIGE
 MEDIASIXTE BOIS
 MEDIASIXTE METAL
 LA HOTTE IMMOBILIERE (SCI)
 MEDIASIXTE BOIS DE LA PIE
 MEDIA 6 PHARMACIE
 MEDIA 6 PLV

M E D I A 6 - Tableau des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres	Quote-part de capital		Valeur comptable des titres détenus par le Groupe		Avances et prêts M E D I A 6 S A	Cautions et avals	Chiffre d'affaires	Résultat de l'exercice	Dividendes encaissés
			détenue par M E D I A 6 S A	% d'intérêt du Groupe	Brut	Net					
Filiales détenues à plus de 50%											
MEDIA 6 AGENCEMENT SHOP FITTINGS	2 637 000	492 426	100,00%	100,00%	1 951 900	1 951 900	1 734 567		15 030 146	(444 012)	
MEDIA 6 PRODUCTION METAL	2 537 000	3 621 811	100,00%	100,00%	3 637 000	3 637 000			10 946 365	82 857	
MEDIA 6 PRODUCTION PLV	1 000 000	1 027 978	100,00%	100,00%	12 682 842	0	3 354 837		12 087 786	(751 528)	
ALDIGE	437 000	96 481	100,00%	100,00%	489 800	489 800			1 590 872	(46 814)	
MEDIA 6 ASIA	922	339 458	100,00%	100,00%	922	922			766 149	64 749	
MEDIA 6 ROMANIA	771	159 211	100,00%	100,00%	1 057	1 057	183 015		759 470	166 485	
MEDIA 6 ASIA PRODUCTION LTD	99	(1 836 737)	100,00%	100,00%	350 000	350 000	4 443 774	541 377	6 753 526	(505 565)	
ARTIUM PRODUCTION LTD	10	(730 508)	100,00%	100,00%	350 000	350 000	469 371		2 486 290	38 490	
MEDIACOLOR SPAIN	600 000	2 132 152	99,92%	99,92%	1 822 451	1 822 451			5 353 162	638 568	479 600
COULEUR 6	79	(53 364)	100,00%	100,00%	141	0	52 887	7 886		3 943	
MEDIA 6 AGENCEMENT	44 800	286 778	100,00%	100,00%	414 018	414 018			361 310	237 494	226 800
MEDIA 6 DESIGN	1 264 530	2 159 367	100,00%	100,00%	5 818 489	5 818 489			10 372 270	726 534	1 160 880
MEDIA 6 PHARMACIE	95 403	1 165 659	100,00%	100,00%	793 497	793 497			2 530 120	(37 446)	495 600
LA HOTTE IMMOBILIERE (SCI)	50 537	880 727	100,00%	100,00%	165 037	165 037	463 416		398 667	89 621	34 476
MEDIASIXTE (SCI)	15 245	(402 261)	100,00%	100,00%	15 245	15 245	1 326 845			(184 323)	
MEDIASIXTE ALDIGE	40 000	90 233	100,00%	100,00%	(*)	(*)		72 587	144 810	45 424	42 500
MEDIASIXTE BOIS	1 584 621	2 145 295	100,00%	100,00%	(*)	(*)		224 331	552 645	392 531	383 209
MEDIASIXTE METAL	38 000	307 292	100,00%	100,00%	(*)	(*)			400 989	99 624	237 500
MEDIASIXTE CZ	7 955	(23 091)	100,00%	100,00%	6 624	0	23 091			(858)	
QUAI DE SEINE (SCI)	1 500	(69 863)	1,00%	100,00%	1 500	1 500	648 563		62 322	(71 363)	
MEDIASIXTE BOIS DE LA PIE	10 000	292 176	100,00%	100,00%	10 000	10 000	2 178 249	1 815 684	732 667	113 074	
Filiales non opérationnelles											
MEDIA 6 PLV	50 000	53 386	100,00%	100,00%	44 801	44 801				(2 899)	

(*) Certaines informations n'ont pas été fournies dans ce tableau en raison du préjudice pouvant résulter de leur divulgation par MEDIA 6 SA qui a contracté des engagements de confidentialité à ce sujet avec les cédants

5 - RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AU COMPTES SUR L'EXAMEN DES COMPTES ANNUELS DE MEDIA 6 SA ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2012

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société MEDIA 6, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.
-

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

Les titres de participation sont évalués sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Titres de participation » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des flux de trésorerie attendus, à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les prévisions budgétaires établies et à vérifier que la note de l'annexe donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, il nous appartient de vérifier leur concordance avec les comptes ou avec les données

ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. En application de la loi, nous vous signalons que les informations prévues par l'article L. 225-102-1 n'étant pas fournies dans le rapport de gestion, nous ne pouvons nous prononcer sur leur exactitude et leur sincérité.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de votes vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons les faits suivants :

- Contrairement aux dispositions de l'article L. 225-102-1 alinéa 5 du Code de commerce, les informations relatives à la manière dont la société prend en compte les conséquences sociales de son activité ne sont pas données dans le rapport de gestion,
- Contrairement aux dispositions de l'article L. 233-6 du Code de commerce, les informations relatives à l'activité et résultats des filiales contrôlées par votre société ne sont pas fournies dans le rapport de gestion.

Paris et Sannois, le 23 janvier 2013

Les commissaires aux comptes,

GRANT THORNTON
Membre français de Grant Thornton International

CHD Audit et Conseil

M. Laurent BOUBY
Associé

Mme Johanne AUBRY
Associée